

Paris, le 13 décembre 2024

Objet : Abandon du label ISR pour SPPICAV professionnelle SOFIMMO

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes détenteur d'actions de la SPPICAV professionnelle SOFIMMO :

- Part A : FR0010668236
- Part B : FR0010752931
- Part R : FR0013385929
- Part I : FR0013385911

gérée par SOFIDY (ci-après la « **Société de Gestion** »), société du Groupe Tikehau Capital, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ci-après « **AMF** ») sous le numéro GP- 07000042 et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

La Société de Gestion vous informe que votre SPPICAV connaîtra les évolutions suivantes.

Quels changements vont intervenir sur votre SPPICAV ?

Conformément aux engagements pris sur plusieurs critères ESG dans le cadre de la labellisation ISR en 2022, SOFIMMO a atteint ses objectifs à l'issue d'une période de trois années, et a pu conserver son label ISR jusqu'au 21 décembre 2024.

La société de gestion fait le choix aujourd'hui de ne pas renouveler la labellisation ISR, tout en poursuivant une stratégie ESG ambitieuse.

La Société de Gestion continuera à déployer sa démarche d'investissement responsable pour l'OPPCI SOFIMMO, avec des objectifs de durabilité (Article 8 avec objectifs d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR), axés notamment sur une politique d'investissement dans des actifs de commerces de proximité en centre-ville.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le tableau ci-dessous.

Informations importantes

Nous attirons votre attention sur le fait que votre fonds disposait du label ISR et adoptait une approche « best-in-progress ».

Ce label ne sera plus en vigueur à compter du 21/12/2024.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

La modification du prospectus de votre OPCI prendra effet le **21/12/2024** (la « **Date d'Effet** »). A la Date d'Effet, l'OPPCI SOFIMMO ne disposera plus du label ISR.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque :	Non
Augmentation du profil de rendement/risque :	Non
Augmentation potentielle des frais :	Non
Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque :	



Non significatif

L'évolution "non significative" du profil de rendement/risque est due au fait que l'opération n'entraîne pas des modifications de limites d'exposition à certains facteurs de risque et classes d'actifs. Une information plus détaillée sur ces modifications est disponible dans le tableau ci-dessous.

Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Cette opération n'a pas d'impact sur votre fiscalité.

Quelles sont les principales différences entre votre SPPICAV dont vous détenez des actions actuellement et la future SPPICAV ?

Voici les principales différences entre votre SPPICAV dont vous détenez des actions actuellement et la future SPPICAV :

	Avant	Après
Régime juridique et politique d'investissement		
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Label ISR. Communication centrale sur la prise en compte de critères extra-financiers. Méthode de sélection des titres propre à l'OPPCI (Cf. annexe précontractuelle).	Pas de label ISR. Communication réduite. Méthode de sélection des titres propre à l'OPPCI (Cf. annexe précontractuelle).

Éléments Clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Les actionnaires de la SPPICAV SOFIMMO sont invités à lire attentivement le Document d'informations clés (DIC) et le Prospectus disponibles sur le site internet www.sofidy.com.

Ces documents, ainsi que les différents reportings et rapports liés à l'OPPCI, sont également disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion :

- à l'adresse suivante : Sofidy – 303 square des Champs-Élysées – Evry-Courcouronnes – 91026 Evry Cedex
- ou par courriel à l'adresse suivante : sofidy@sofidy.com.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information qu'il vous serait d'obtenir sur cette opération.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

